

LE SNCA-CGT, deuxième syndicat du réseau des Chambres De Métiers

A l'instar des élections législatives, les élections des représentants nationaux à la CPN56 n'auront pas suscité, lors du second tour, beaucoup d'engouement.

Ce second tour aura surtout été marqué par une abstention record de plus de 54%.

L'autre préoccupation est le très grand nombre de bulletins nuls pour cause de votes envoyés après la date de clôture du scrutin.

Résultats du second tour (collège 1/ secrétaires généraux adjoints – cadres supérieurs – cadres):

La CFDT emporte 2 sièges, notre organisation le SNCA-CGT obtient 1 siège, la CGC-CMA et FO n'obtiennent aucun siège.

Si on regarde les résultats globalisés (collège 1 et 2), la CFDT obtient 4 sièges et le SNCA-CGT 2 sièges. FO, perd son seul siège et la CGC-CMA n'obtient aucun élu.

Lors des dernières élections de 2011, la CGT avait obtenu deux sièges à la CPN56. Avec les résultats de ce scrutin de 2017, les agents nous ont renouvelé leur confiance et la représentativité nationale du SNCA-CGT reste stable.

En conservant ses deux sièges le SNCA-CGT confirme sa position de deuxième force syndicale du réseau des CMA.

C'est donc une nouvelle équipe du SNCA-CGT qui siègera à la CPN56.

Les nouveaux élus titulaires sont : Sylvie LEVEN (CMA des Landes) et Patrick DOSSEUL (CMAR Pays de la Loire). Ils seront secondés par leurs suppléants: Eric MAROLOT (CMA de la Lozère) et Isabelle MATILE (CMA des Pyrénées Orientales).